

DATATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR REBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

doit être dûment renseigné.

Un doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, es, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi , sur tous les actes effectués en série.

- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0028265

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2769

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENJLIL DRISS

Date de naissance :

Adresse : 38 rue Sidi Satch impass El habache (R.N)

Tél. : 06 05 19 12 06

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Mohamed BENNAN
Ophtalmoclogiste
54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél. : 0522 22 40 22 / 0522 22 62 22

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : NADIF EP BENJLIL ZAHRA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : / /

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Désignation et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Mohamed BENNANI Ophthalmodiagliste 54, Bd. Rachidi - Casablanca Tél.: 0522 22 40 22 / 0522 22 61 11	7/7/2022	110	100,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature de

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient																			
					Coefficient des travaux																		
					Montants des soins																		
					Début d'exécution																		
					Fin d'exécution																		
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																					
		<table border="0"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td></td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			H	25533412	21433552		00000000	00000000	D	00000000	00000000		35533411	11433553	B			G			Coefficient des travaux
H	25533412	21433552																					
	00000000	00000000																					
D	00000000	00000000																					
	35533411	11433553																					
B																							
G																							
		<p style="text-align: center;">[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Montants des soins																		
					Date du devis																		
					Date de l'exécution																		

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
Chirurgie vitréo - rétinienne
Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني
طب العيون
أمراض وجراحة الشبكة
داخلي سابق بمستشفيات باريس

CASABLANCA, le 07/07/2022

COMPTE RENDU OCT
OCT DU jeudi 07 juillet 2022
Mme NADIF EP BENJLIL Zahra

Contexte :

Macro anévrisme œil gauche ayant bénéficié d'un laser focal

OCT œil droit :

Pôle postérieur à plat.

OCT œil gauche :

Sur le cliché couleurs, bonne cicatrice de laser sur le macroanévrisme.
Sur l'OCT, bonne dépression fovoélaire. Ligne des photorécepteurs bien régulière. Macroanévrisme bien occlus



Docteur Mohamed BENNANI

Ophtalmologiste

Chirurgie vitréo - rétinienne

Ancien résident du Collège de Médecine
des Hôpitaux de Paris

الدكتور محمد بناني

طب العيون

أمراض و جراحة الشبكة

داخلي سابقًا بمستشفيات باريس

CASABLANCA, Le 07/07/2022

HONORAIRES :

Mme NADIF EP BENJLIL Zahra

Acte : OCT : K80 . (Tomographie par cohérence optique)

Montant : 1000.00 Dhs (MILLE DHS) .

Docteur Mohamed BENNANI
Ophtalmologiste
54, Bd. Rachidi - Casablanca
Tél.: 0522 22 40 22, 0522 22 62 22

54, Bd Rachidi - Casablanca - Tél. : 05.22.22.40.22/05.22.22.62.22 - Fax : 05.22.22.73.22
54، شارع الراشidi الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.22.62.22/05.22.22.40.22 - الفاكس: 05.22.22.73.22
ICE 001709416000017

Thickness Map Single Exam Report
SPECTRALIS® Tracking Laser Tomography

HEIDELBERG
ENGINEERING

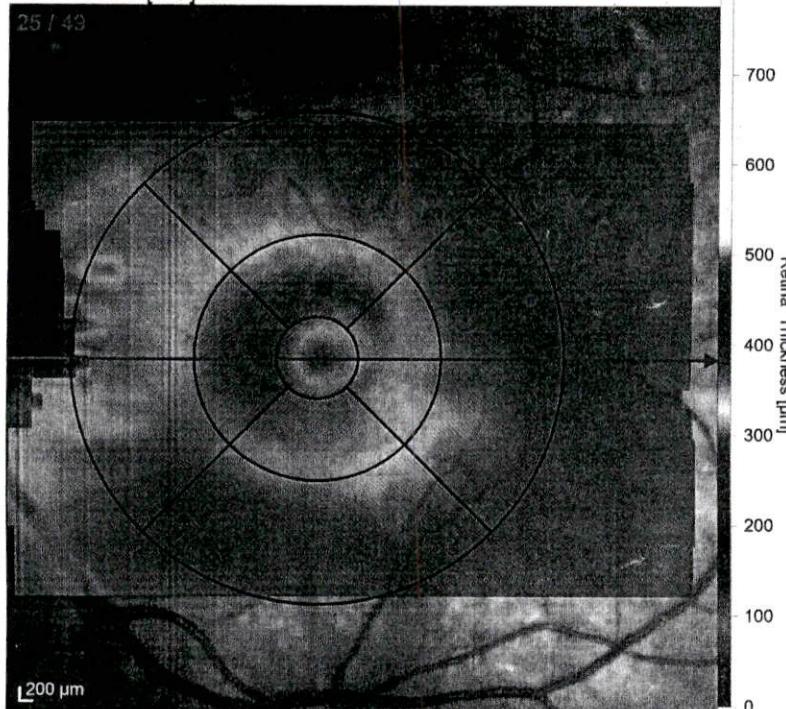
Patient: NADIF EP BENJLIL, ZAHRA
Patient ID: ---

DOB: 01/janv./1945
Exam.: 07/juil./2022

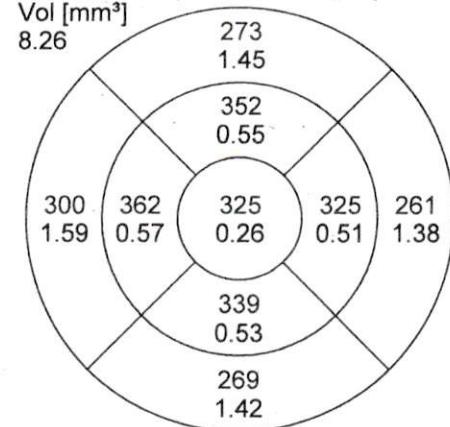
Sex: F

OS

IR 30° ART [HS]

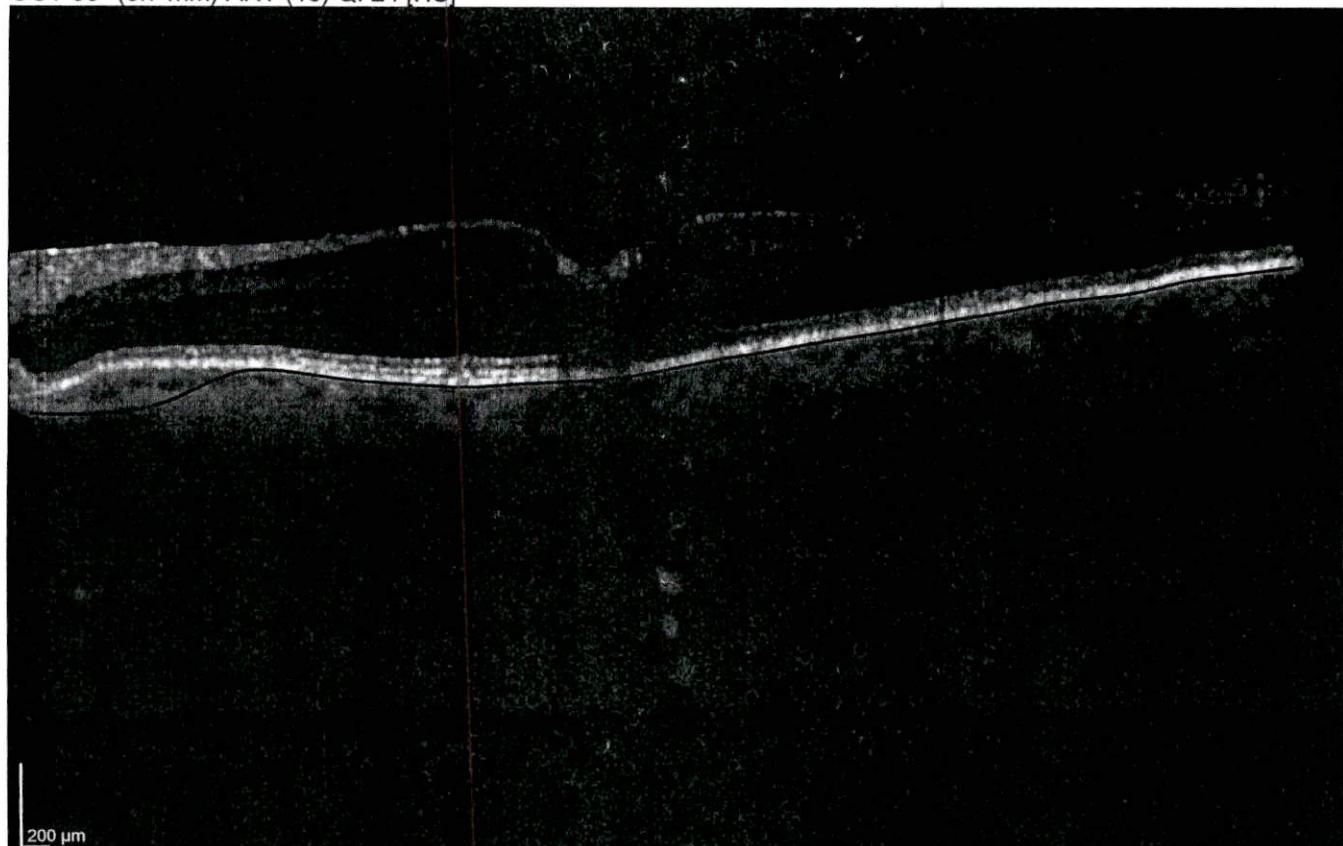


Average Thickness [μm]



Center: 263 μm
Central Min: 262 μm
Central Max: 380 μm
Circle Diameters: 1, 3, 6 mm ETDRS

OCT 30° (8.7 mm) ART (16) Q: 24 [HS]



Overview Report

SPECTRALIS® Tracking Laser Tomography

Patient: NADIF EP BENJLIL, ZAHRA
Patient ID: ---

DOB: 01/janv./1945
Exam.: 07/juil./2022

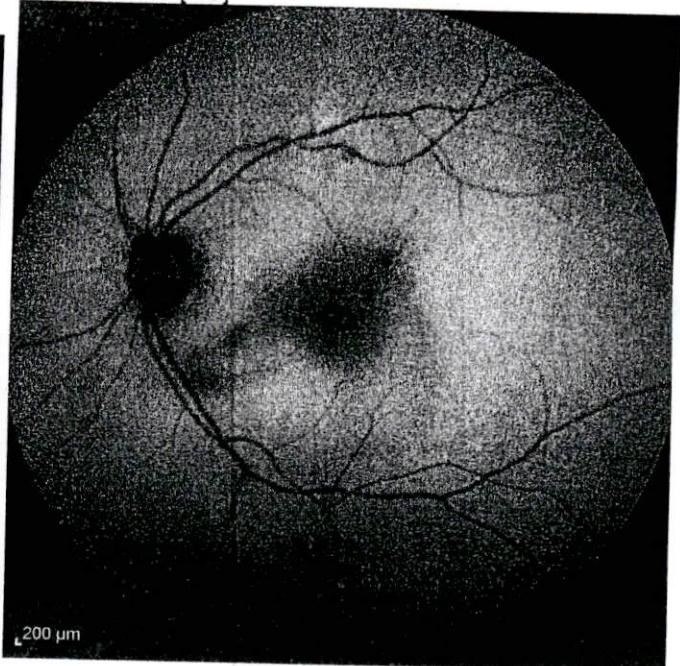
HEIDELBERG
ENGINEERING

OS

Zahra-Nadif_ep_Benjlil-2022-0



BAF 55° ART [HS]



IR 30° ART + OCT 30° (8.7 mm) ART (16) Q: 24 [HS]

